LA CONDUITE AUX USA

Etendu sur 4500 kilomètres d'Est en Ouest et 2500 kilomètres du Nord au Sud, les Etats-Unis sont un vaste pays, grand comme **17 fois la France.**

Le parcourir en une seule fois sera donc mission impossible (sauf si vous envisagez un très long périple), et votre voyage devra être préparé à l'avance si vous souhaitez respecter le timing prévu. En effet, les distances qui vous paraîtront proches sur une carte pourront être beaucoup plus importantes en temps réel. Généralement, il est conseillé aux voyageurs de ne pas dépasser **4-5 heures de route par jour** lors d'un autotour, et de prévoir des étapes de plusieurs nuits dans certaines villes pour profiter des richesses de ce magnifique pays.

Ce dossier thématique vous permettra d'en apprendre davantage sur la conduite aux USA ; cependant, **les lois et le code de la route étant différents selon les états,** voire selon les comtés, il est recommandé de contacter les consulats français des états concernés en cas de questions spécifiques.

SOMMAIRE :

I. **QUEL PERMIS DE CONDUIRE ?** 3

1. Le permis de conduire français 3
2. Le permis de conduire international 3
3. Le permis de conduire américain 3

II. **LA LOCATION D'UN VEHICULE** 4

1. Location d'un véhicule aux USA 4
2. Les spécificités liées aux camping-cars 5
3. Les spécificités liées aux motos 5

III. **LE CODE DE LA ROUTE** 6

1. La vitesse 6
2. Les feux rouges 6
3. Les carrefours 7
4. Le Car Pool, voie prioritaire 7
5. Le téléphone portable 7

IV. **LES REGLES DE BONNE CONDUITE** 8

1. La sécurité 8
2. Les sièges auto 8
3. L'alcool au volant 8
4. Les déchets 9
5. Les véhicules prioritaires 9
6. En cas d'arrestation 9
7. Les numéros d'urgence 9

V. **L'ACCESSIBILITE** 10

1. L'essence 10
2. Les parkings 10
3. Les routes à éviter 11
4. La fermeture des routes en hiver 11

VI. **LES PEAGES** 12

1. Les péages dans l'état de New York 12
2. Les péages dans le Massachusetts 13
3. Les péages en Virginie 13
4. Les péages en Floride 13
5. Les péages en Californie 14
6. Les péages dans l'état de Washington 14

I. QUEL PERMIS DE CONDUIRE ?

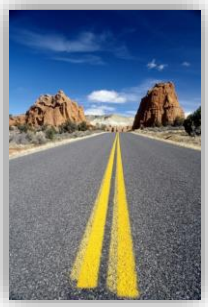

1. Le permis de conduire français

Tout d'abord, sachez que **le permis français (1 ou 3 volets) suffit** pour conduire aux USA pour une durée de moins de 90 jours. S'il vous a été retiré pour cause d'infraction, il vous sera impossible de conduire aux USA.

Depuis avril 2013, **la loi qui exigeait le permis de conduire international pour conduire en Floride a été levée** et ce document ne pourra être exigé par les forces de police. En revanche, le permis international pourra vous être demandé exceptionnellement par votre agence de location ; nous vous conseillons donc de vous renseigner au préalable.

2. Le permis de conduire international

Si vous préférez être en possession d'un **permis international,** vous pouvez en faire la **demande (gratuite)** auprès de votre préfecture en France. Le permis de conduire international, traduction de votre permis français, n'est en aucun cas autosuffisant pour louer un véhicule aux USA ; il vient en complément du permis français. **Sans votre permis français, vous ne pourrez donc pas louer de véhicule aux USA.**

D'autre part, si la loi française oblige les conducteurs à avoir un **permis D** pour conduire des véhicules de plus de 8 passagers ou le **permis A** pour conduite une moto, ce permis n'est quasiment jamais demandé aux Etats-Unis. Par mesure de sécurité et pour éviter tout problème sur place, nous vous invitons cependant à faire une demande de permis international avant votre départ pour conduire un véhicule autre qu'une voiture classique.

3. Le permis de conduire américain

Avoir son permis aux Etats-Unis est considéré comme un privilège et le document est la pièce d'identité de référence. L'âge minimal pour obtenir son permis aux USA varie entre 14 et 18 ans selon les états, la moyenne étant 16 ans. Si votre enfant a moins de 21 ans (25 ans dans certains cas), il ne pourra louer de véhicule sur place. Par conséquent, si vous envisagez un séjour de longue durée aux USA (pour vos études par exemple), nous vous invitons à contacter le **Department of Motor Vehicles** de l'État de résidence pour connaître les modalités d'inscription au permis de conduire ou pour connaître la possibilité de conduire le véhicule d'un tiers avec un permis français en cours de validité.

De même, dès lors que le temps de séjour d'un voyageur dépasse 3 mois, le permis français ne suffit plus et il devient obligatoire de passer le permis de conduire de l'état de résidence.
Certains États comme la Virginie ou le Colorado procèdent à l'échange de permis avec le permis français.

II. LA LOCATION D'UN VEHICULE

A votre arrivée à l'aéroport, vous trouverez facilement **les comptoirs des agences de location de véhicules** telles que nos membres Alamo Rent A Car, ou Sixt. Il vous sera tout à fait possible de louer une voiture sur place ; cependant, pour plus de choix sur les catégories de véhicules, nous vous invitons à réserver votre voiture en amont auprès de nos partenaires mentionnés ci-dessus, ou auprès d'un courtier en véhicules tels que nos membres BSP Auto et Carigami dont les tarifs sont très compétitifs.

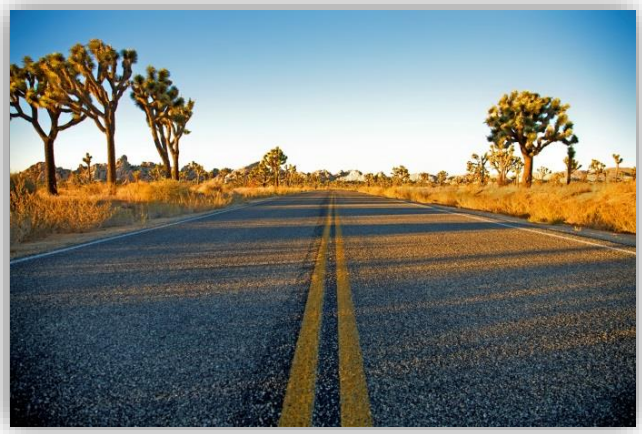

1. Location d'un véhicule aux USA

Lors de votre arrivée au comptoir du loueur, **munissez-vous :**
- D'une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport en cours de validité)
- De votre permis français (et international en cours de validité si vous en avez un)
- De votre carte de crédit internationale (obligatoirement au nom du conducteur)

La plupart des loueurs de véhicules exigent que les conducteurs soient **âgés de plus de 21 ans (25 ans dans quelques cas).** Sachez également que des surcharges « jeune conducteur » s'appliquent le plus souvent.

Un accident de voiture ou un accrochage n'arrive pas qu'aux autres. Il est donc indispensable de **souscrire une assurance,** parfois incluse dans le prix ou payable sur place en supplément, pour couvrir les dommages causés aux tiers ou à la voiture lors de votre séjour. Il est également essentiel d'avoir une **bonne assurance médicale internationale** pour couvrir vos frais de santé !

Parmi les **autres options** proposées par les loueurs, en voici quelques-unes :

- Conducteurs supplémentaires
- Badge de télépéage
- GPS
- Remplissage du carburant en fin de voyage

N'hésitez pas à demander conseil à votre loueur ou à votre agence de voyages avant votre départ, notamment si vous ne maîtrisez pas la langue anglaise !

2. Les spécificités liées aux camping-cars

Un camping-car se réserve **toujours en amont du voyage**, les réservations étant ouvertes 6 mois à l'avance. Notre partenaire Apollo Motorhome Holidays est à votre disposition pour toute demande de location.

Si vous souhaitez réserver vos emplacements à l'avance **au sein des Parcs Nationaux Américains** (et nous vous le conseillons en période de forte affluence), nous vous invitons à consulter le site www.recreation.gov

Important : La circulation des camping-cars est interdite au sein de **la Vallée de la Mort** car les dépannages n'y sont pas possibles en raison de l'éloignement des garages. En cas de transgression, les assurances ne fonctionneraient pas. De même, certaines routes isolées ou dangereuses et toutes les routes non asphaltées sont interdites.

3. Les spécificités liées aux motos

Que vous souhaitiez parcourir la Route 66 de Chicago à Santa Monica ou louer une moto pour quelques heures, nous vous invitons à contacter notre partenaire Eagle Rider. Ce spécialiste des Harleys, Honda, Triumph et autres véhicules 2 roues, propose également de la location de quads, moto-cross, scooters, motoneiges et engins nautiques.

Outre les assurances du véhicule proposées par l'agence de location, veillez à avoir **une bonne assurance médicale personnelle** ou à prendre une assurance complémentaire car les frais médicaux sont très chers aux USA.

S'il est tout à fait possible pour les mineurs d'être passager d'une moto et notamment d'une Harley, ils ne pourront conduire ces engins avant l'âge de **21 ans.**

III. LE CODE DE LA ROUTE

Si vous n'avez encore jamais conduit aux Etats-Unis, sachez qu'il est assez facile de se diriger sur place. Les avenues sont longues et la plupart du temps perpendiculaires. Le nom des avenues est affiché sous les feux rouges, et dans les grandes villes, beaucoup sont numérotées (1st avenue, 5th avenue…).

En dehors des villes, les routes et autoroutes sont parfois longues, très longues, et droites sur des dizaines voire des centaines de kilomètres. N'hésitez pas à acheter une carte ou un atlas routier en amont, ou à louer un GPS sur place auprès de votre prestataire ! Votre propre GPS peut aussi fonctionner aux USA en achetant en ligne la carte des USA.

Bien que chaque État ait son propre code de la route, certaines règles sont bien entendu valables partout dans le pays.

1. La vitesse

Les limitations de vitesse sont différentes selon les états et même selon les comtés. Elles vont de 25mph (40km/h) dans les zones résidentielles de certains états à 80mph (130km/h) dans l'Idaho, le Wyoming, l'Utah et certaines zones du Texas qui tolère même les 85mph dans certaines zones rurales.

La vitesse est non seulement limitée mais aussi **strictement respectée.** En zone rurale ou désertique, des **contrôles de police** sont faits par avion ou hélicoptère, tandis qu'en ville, de plus en plus de feux rouges sont équipés de caméras. Nous vous conseillons donc d'être vigilants et de regarder régulièrement la signalétique. Vous pouvez également demander à votre loueur, un véhicule équipé du régulateur de vitesse (« cruise control »).

Si vous vous faites arrêter par la police, **l'amende sera à payer sur place,** sinon elle sera majorée. Dans ce cas, le loueur reprendra contact avec vous ultérieurement.

2. Les feux rouges

Vous serez certainement surpris en arrivant de constater que les feux tricolores sont situés face au véhicule, **de l'autre côté de la chaussée.**

Dans la plupart des états et sauf mention contraire ***(« No right turn on red »)***, il est possible de **tourner à droite au feu rouge si la voie est libre** comme c'est le

cas pour un simple stop, en notant toutefois que les véhicules venant de la gauche restent prioritaires. Suivez les automobilistes qui vous précèdent en cas de doute !

Si les feux tricolores ne fonctionnent pas, il est possible d'utiliser son bras gauche pour indiquer ses futures directions aux autres conducteurs. Le bras sera placé en l'air pour signaler son intention de tourner à droite.

3. Les carrefours

Les panneaux de signalisation sont assez simples et en grande partie similaires aux nôtres.

Quel que soit le niveau de circulation, les conducteurs doivent obligatoirement faire un arrêt complet de 3 secondes à chaque panneau **« STOP »** avant de traverser une intersection ou une jonction.

Lorsque vous arriverez à un carrefour avec **4 stops** ou à **un rond-point avec panneaux STOP**, sachez que le premier arrivé sera le premier à franchir le carrefour.

4. Le Car Pool, voie prioritaire

Sur la plupart des autoroutes, vous constaterez que **la voie de gauche** est dédiée aux véhicules transportant **plus de 2 passagers, parfois 3.** Cette voie est signalée par des losanges au sol ainsi que sur les panneaux. Très pratique au moment des heures de pointe ou en cas de forte affluence, elle permet de gagner de précieuses minutes.

Si vous êtes seul dans la voiture, nous vous déconseillons fortement d'emprunter cette voie, auquel cas vous risqueriez une amende. De même, elle n'est pas considérée comme une voie de dépassement.

5. Le téléphone portable

De plus en plus d'États interdisent l'utilisation du téléphone portable au volant sans kit mains libres.

IV. LES RÈGLES DE BONNE CONDUITE

Les automobilistes américains sont très respectueux du code de la route et des autorités locales. Calmes et courtois, il est rare de les entendre klaxonner. Par conséquent, nous vous conseillons de respecter les règles majeures de bonne conduite.

1. La sécurité

Le port de la ceinture de sécurité est obligatoire pour les passagers à l'avant et fortement recommandé pour les passagers à l'arrière.
Le port de la ceinture de sécurité est obligatoire pour être couvert par les assurances en cas d'accidents.

Par mesure de sécurité et par usage, **il est déconseillé de prendre des personnes en autostop ou de faire de l'autostop.** Cette précaution sera renforcée aux alentours des établissements pénitentiaires.

En cas de travaux sur la voie publique, veillez à ralentir et à respecter scrupuleusement la signalétique afin de protéger les ouvriers de la route. Généralement, ces zones sont indiquées en amont et sur place par des panneaux « ***Work Zone*** **».** Aucun comportement dangereux ne sera toléré par les autorités.

2. Les sièges auto

Aux USA, les sièges auto sont obligatoires pour les enfants avec différents modèles selon l'âge et l'Etat. Nous vous conseillons de consulter les pages suivantes si vous voyagez avec des enfants : Authentikusa.com ; frenchdistrict.com

3. L'alcool au volant

La quantité maximum d'alcool autorisée dans le sang pour conduire aux USA est de **0,05 à 0,08 grammes par litre de sang pour les adultes (selon les États) et de 0% pour les conducteurs de moins de 21 ans.**

Nous vous déconseillons fortement de conduire aux Etats-Unis après avoir bu de l'alcool car la police ne tolère aucun dépassement. Si vous avez un accident sous l'emprise de l'alcool ou de la drogue, vos assurances ne fonctionneront pas.

De plus, **aucune bouteille d'alcool ouverte** ne devra être accessible dans le véhicule. Si vous venez d'acheter des bouteilles ou des canettes, veillez à les laisser dans le coffre le temps du déplacement.

4. Les déchets

Il est strictement interdit de jeter ses déchets par la fenêtre car vous risquez une lourde amende.

5. Les véhicules prioritaires

Autobus scolaires, véhicules de police, pompiers et ambulances sont toujours prioritaires aux Etats-Unis.

Il est obligatoire de s'arrêter lorsque la lumière d'un **autobus scolaire** clignote et lorsque le panneau « STOP » de l'autobus se déploie. Il est interdit de dépasser un autobus scolaire même si le véhicule est dans la direction opposée. Le conducteur pourra redémarrer après que la lumière de l'autobus ait cessée de clignoter et que le panneau d'arrêt se sera replié.

De même, les conducteurs doivent ralentir et se rabattre vers le côté du trottoir lorsqu'**une ambulance ou un camion de pompiers avec sirènes et lumières en marche** sont en vue. Pour faciliter leur passage, il est d'usage de s'arrêter complètement. Dans ce cas, faites comme les autres véhicules !

6. En cas d'arrestation

Si vous êtes suivi par **une voiture de police gyrophares allumés et sirène hurlante,** arrêtez-vous dès que possible sur le côté et laissez les mains en évidence ! **Ne sortez jamais de la voiture,** auquel cas cela pourrait être considéré comme une entorse à la loi. Attendez que le policier vous demande vos papiers avant de les sortir !

7. Les numéros d'urgence

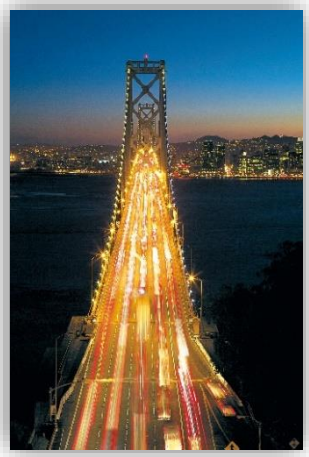

Le numéro d'urgence aux Etats-Unis est le **911.** En cas d'accident, il est obligatoire de composer ce numéro et de faire **une déclaration** auprès de la police pour que vos assurances fonctionnent.

Bien qu'il soit valable pour tous les États, d'autres numéros locaux existent, comme le signalent certains panneaux en bordure de route.

D'autre part, les consulats français aux Etats-Unis fournissent des informations utiles aux touristes concernant les numéros d'urgence. Par exemple, les centres d'urgence du Midwest sont mentionnés sur : http://www.consulfrance-chicago.org/spip.php?article836

V. L'ACCESSIBILITÉ

1. L'essence

Dans certaines zones désertiques du Centre et de l'Ouest, comme c'est le cas en Arizona, vous pourrez parfois rouler sur des dizaines de kilomètres **sans croiser de pompes à essence.** Nous vous conseillons donc d'être prévoyant et de faire le plein avant de traverser certains parcs ou déserts.

Pour obtenir **le prix de l'essence aux USA,** vous pouvez consulter le site suivant : Fueleconomy.gov

2. Les parkings

Aux Etats-Unis, il est strictement interdit de se garer sur les emplacements dédiés aux personnes à mobilité réduite si vous êtes valides. **La carte française d'invalidité** n'est pas valable officiellement aux USA. Cependant, posez-la derrière le pare-brise après vous être garé. Si toutefois, vous aviez une amende, expliquez votre situation aux policiers suffit parfois à faire annuler la contravention.

Les parkings étant relativement chers dans les grandes villes et les places peu nombreuses (sauf si votre hôtel dispose de son propre parking), nous vous conseillons de **ne pas utiliser votre véhicule dans les grandes villes** et de privilégier les transports en commun ou la marche.

Certaines villes comme San Francisco facilitent le déplacement des touristes grâce à leur site internet : SanFrancisco.travel

3. Les routes à éviter

Si vous êtes sur une **route non asphaltée ou privée,** vos assurances ne fonctionneront pas. Il en est de même si vous empruntez une **route interdite en camping-car** comme c'est le cas pour la Vallée de la Mort. Renseignez-vous auprès de votre prestataire en amont et soyez vigilants sur place !

4. La fermeture des routes en hiver

Les américains ont l'habitude des fortes chutes de neige. Très bien équipés, ils déneigent les routes au quotidien et le trafic n'en est généralement que peu affecté.

Ainsi, **la ville de New York** fait-elle chaque année tout son possible pour maintenir ses routes ouvertes en hiver. Toutefois, le Ministère des Transports peut contraindre la ville à en fermer certaines en raison de conditions climatiques défavorables. Vous pouvez vous tenir informer de l'état des routes à New York en vous rendant sur www.nyc.gov.

Certains parcs nationaux très fréquentés toute l'année restent ouverts même en cas de neige grâce au déneigement des routes au quotidien. C'est par exemple le cas de Bryce Canyon, Zion, Capitol Reef, Arches ou Canyonlands dans **l'Utah.**

Les parcs les plus visités tels que Yosemite en Californie, Yellowstone et Grand Teton dans le Wyoming sont ouverts toutes l'année même si la visite est parfois limitée aux points de vue les plus importants.

Enfin, **la majorité des routes des Parcs Nationaux sont fermées dans le nord du pays dès les premières neiges,** vers la mi-novembre, et restent fermées jusqu'au mois de mars, voire la mi-mai.

Pour une information en temps réel, le site internet des Parcs Nationaux Américains vous donne les dates d'ouverture et de fermeture des routes en fonction des prévisions météorologiques.

Pour pallier à l'inaccessibilité, les autorités des parcs proposent parfois des accès en **motoneige** ou en **véhicule à chenille** sur réservation.

Bien entendu, **les États du Sud** bénéficiant d'un climat plus doux en hiver ne sont pas concernés par ces mesures.

VI. LES PEAGES

Si les péages aux USA sont moins nombreux qu'en France, il est conseillé aux voyageurs de vérifier en amont avec leur loueur de véhicule ou leur Tour Opérateur si des péages figurent sur leur itinéraire. Nous vous conseillons également de visiter le site thetollroads.com qui vous donnera la liste des péages en fonction de votre itinéraire. Si vous faites une simulation d'itinéraire sur un moteur de recherche, ce dernier vous informera également des sections à péage traversées.

Certains loueurs proposent d'inclure les frais de péage dans le forfait ou de louer un badge de télépéage, ce qui peut revenir plus ou moins cher selon le nombre de fois qu'un péage sera emprunté.

Bien que de plus en plus de péages n'acceptent plus de paiement en **cash** pour encourager les utilisateurs **à prépayer ou à utiliser leur carte de crédit,** nous vous conseillons de toujours avoir quelques dollars en monnaie lors de vos déplacements, et notamment des **quarters** (pièces de 25 cents).

Les informations suivantes ne sont pas exhaustives et tous les États ne sont pas listés. N'hésitez pas à contacter les Offices du Tourisme locaux pour plus d'informations.

1. Les péages dans l'état de New York

Dans l'État de New York, vous pourrez payer les péages **par E-ZPass ou par cash,** sachant le paiement en cash est plus coûteux et que le E-ZPass vous permet de passer les péages plus rapidement et d'éviter les files d'attente. Ce compteur électronique qui se présente sous la forme d'un petit boîtier sera fixé au pare-brise de la voiture sous le rétroviseur. Le système à acheter sur internet vous permet un débit immédiat de votre compte et sert également à régler les parkings dans les aéroports.

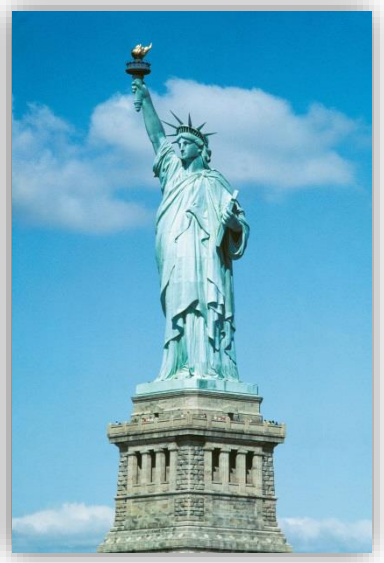

Voici quelques péages à New York :

→ The New York State (NYS) Thruway - Interstate 90
→ Bronx-Whitestone, Throgs Neck, & RFK Bridges
→ Hugh L Carey & Queens Midtown Tunnels
→ Verrazano-Narrows Bridge (paiement demandé pour l'aller-retour)
→ Henry Hudson Bridge (espèce impossible)
Cross Bay and Marine Parkway Bridges

Plus d'informations sur : web.mta.info

2. Les péages dans le Massachusetts

Il existe des péages pour aller du Massachusetts à Providence (Rhode Island) et New York City.

Plusieurs ponts et tunnels sont également soumis aux péages tels que Tobin Bridge entre Cambridge et Chelsea (autres axes routiers possibles), Sumner Tunnel et Ted Williams Tunnels pour rentrer dans Boston, de même que l'InterState 90, également connue sous le nom de Massachusetts Turnpike (péage pouvant monter à $10,60).

3. Les péages en Virginie

Si vous vous rendez à Virginia Beach, le passage du **Chesapeake Bay Bridge Tunnel,** un incontournable de votre voyage, sera payant. Vous trouverez tous les tarifs sur http://www.cbbt.com/schedule.html

4. Les péages en Floride

En Floride, **les péages sont plus nombreux** que dans les autres états. Le moyen le plus simple et le plus économique pour les payer reste **le SunPass** que l'on peut se procurer directement auprès des loueurs de voiture, mais aussi dans des magasins de type Walgreens, ou dans une des enseignes partenaires.

Ce système de péage routier entièrement électronique utilisé sur la Florida Turnpike est l'équivalent de notre télépéage. La plupart des loueurs de véhicules proposent ce service et facturent les frais de péage sur la carte de crédit utilisée pour la location. Ils peuvent emprunter les files SunPass ONLY, EPASS ONLY et Leeway ONLY de toute la Floride.
Plus d'informations sur www.SunPass.com. En cas d'utilisation de ces files sans le SunPass, vous serez soumis à une amende.

Dans le comté de Lee, le **Sanibel Causeway** qui relie les îles de Sanibel et de Captiva au continent, le **Cape Coral Bridge** qui mène vers la ville de Cape Coral, et le **Midpoint Memorial Bridge** qui relie Cape Coral et Pine Island à Fort Myers, sont 3 ponts à péage. 6 dollars sont à prévoir pour le Sanibel Causeway, 2$ pour les 2 autres, le retour vers le continent étant gratuit.

A l'approche d'Orlando, vous noterez que les péages sont beaucoup plus nombreux. En revanche, les ponts reliant les îles des Keys jusqu'à Key West ne comptent aucun péage.

Plus d'informations sur le site officiel du Florida Department of Transportation.

5. Les péages en Californie

En Californie, très peu de routes sont soumises aux péages. N'hésitez pas à consulter la page suivante du site Trip Advisor pour plus d'informations sur les péages dans l'état.

Le Golden Gate Bridge est quant à lui soumis au péage, tout comme les autres ponts de la baie. Nul besoin de se munir de cash, le paiement est automatique. Si son règlement est généralement prévu par les loueurs de véhicules, plusieurs options de paiement sont proposées et disponibles sur Goldengate.org

Vous avez également la possibilité de demander un **Fastrak** (l'équivalent de notre télépéage) auprès de votre loueur de véhicule pour plus de facilité sur place.

6. Les péages dans l'état de Washington

Dans l'état de Washington, le **SR 520 bridge,** au nord de Seattle, est soumis à un péage dont les prix peuvent monter jusque $5.40 en heure de pointe. Il existe des routes alternatives, plus longues, pour rejoindre Bellevue.

Tacoma Narrows Bridge permet de rejoindre plus rapidement la Péninsule Olympique au tarif de $5,50 par voiture. Une alternative, plus coûteuse, consiste à contourner le Puget Sound via Olympia ou prendre un ferry au départ de Seattle.

La voie rapide SR167 qui relie Renton à Auburn est soumise à un péage dynamique variant entre $0.5 et $9 en fonction de l'importance du trafic routier. Autre alternative, l'InterState 5 est parallèle à la voie rapide 167 mais allonge le trajet d'environ 40 minutes.

NOUS CONTACTER

Pour toute question particulière, n'hésitez pas à nous contacter par mail ou par téléphone !

- E-mail : infos@office-tourisme-usa.com
- Tel : 0 899 70 24 70 (3€/appel)

Vous pouvez aussi contacter nos partenaires spécialistes des USA (Offices du Tourisme locaux, Tour-Opérateurs, Loueurs de Véhicules, Prestataires Terrestres, etc.) dont les coordonnées se trouvent sur notre site internet !